

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de FAYENCE**

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

DCM/2012-05-058

**SEANCE DU 02 MAI 2012**

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 27

**Conseillers présents** : 16

**Conseillers absents** : 11

**Procurations** : 8

**Suffrages exprimés** : 24

**L'AN DEUX MILLE DOUZE ET LE DEUX MAI  
A DIX-HUIT HEURES**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 26 avril 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,

DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-LUC FABRE, MAIRE

**ETAIENT PRESENTS** : MM. – JL. FABRE - M. CHRISTINE - J. NAIN - B. HENRY - J. SAGNARD - D. ADER - R. BONINO - A. MAMAN - B. TEULIERE - C. VERLAGUET - M. BRUN (à partir de la question n° 20) - A. BEUGIN (à partir de la question n° 20) - C. CANALES - S. VILLAFANE - S. ROBCIS - R. ABT - A. GRIMAULT - M. COULOMB -

**ABSENTS EXCUSES** : V. STALENQ (Procuration à D. ADER) - P. FENOCCHIO (Procuration à A.MAMAN)- P. LABLANCHE (Procuration à JL. FABRE)- A. CARRO (Procuration à J.NAIN) - JL. HURSAINT (Procuration à B. HENRY) - D. CARRERE - M. BRUN (de la question n° 1 à n° 19 inclus) - A. BEUGIN (de la question n° 1 à n° 19 inclus) - C. DAVID (Procuration à J. SAGNARD) - L. DUVAL (Procuration à S. ROBCIS) - M. LEBRUN (Procuration à R.ABT) -

**SECRETAIRE DE SEANCE** : A. MAMAN

**3. RSP ESPACE MULTIMEDIA : TARIFS AU 01/06/2012 ET  
ADOPTION DES REGLEMENTS INTERIEURS**

Madame Monique CHRISTINE, Maire-Adjoint, fait savoir, que chaque année, il convient d'actualiser les tarifications applicables au RSP et à son espace MULTIMEDIA. Elle informe, qu'elle a questionné Nathalie BOISSAT, Responsable de la structure et animatrice de la section multimédia, sur l'intérêt d'une majoration de la tarification. L'intéressée a préconisé une augmentation de 5 à 10€ pour l'animation multimédia et de 2 à 5€ pour les abonnements internet eu égard à la baisse prévisible des recettes liées aux prestataires de POLE EMPLOI qui a fortement réduit son activité au sein du RSP. Ce sont ces différentes propositions qui ont été soumises à la commission de l'économie réunie le 13 avril 2012 qui a toutefois, à l'unanimité des membres présents, décidé de maintenir la tarification en vigueur.

Ainsi, elle présente à la décision des élus le tableau suivant :

**Animation Multimédia** (Windows, Word, Excel, Powerpoint, Access, Publisher, navigation internet)

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2011</u>	<u>ANNEE 2012</u>
Passeport initiation 4 Heures (en groupe)	25 €	25 €
Passeport initiation 8 Heures (en groupe)	50 €	50 €
Passeport initiation 20 Heures (en groupe)	70 €	70 €
Cours de soutien 4 heures (en groupes de 4	25 €	25 €
Cours de soutien 4 heures (particulier)	40 €	40 €

## Abonnements Internet

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2011</u>		<u>ANNEE 2012</u>	
	Adultes	Scolaires tarif réduit	Adultes	Scolaires tarif réduit
Carte de 6 H (fractionnable à la 1/2 heure)	10 €	5 €	10 €	5 €
Carte de 15 H (fractionnable à la 1/2 heure)	20 €	10 €	20 €	10 €
Carte de 30 H (fractionnable à la 1/2 heure)	30 €	15 €	30 €	15 €
Tarifs consommables (au-delà de 5 pages A4)	0,05 € la copie		0,05 € la copie	
Visiteur non abonné (1/2 heure)	1,00 €		1,00 €	

## LOCATIONS

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2011</u>		<u>ANNEE 2012</u>	
<b>Bureaux</b>	option: forfait consommables (*)		option: forfait consommables (*)	
Demi-journée	15 €	5 €	15 €	5 €

## Salle de réunion et formation (15 à 20 places)

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2011</u>		<u>ANNEE 2012</u>	
Demi-journée	23 €	5 €	23 €	5 €
Journée	35 €	10 €	35 €	10 €
Semaine	115 €	35 €	115 €	35 €

## Salle informatique (10 places)

<u>CATEGORIES</u>	<u>ANNEE 2011</u>		<u>ANNEE 2012</u>	
Journée avec option consommables (*)	100 €	10 €	100 €	10 €
Semaine avec option consommables (5 jours)	400 €	50 €	400 €	50 €

(\*) à préciser en type et volume sur convention

Nota: La situation des demandeurs d'emploi en recherche de financement formation non assuré par POLE EMPLOI sera examinée au cas par cas. Pour les associations du canton, il sera appliqué aux tarifs de location une réduction de 50 %.

Enfin, elle rappelle que par délibération du 25/10/2004, il a été décidé d'adopter le principe du paiement intégral à la réservation des passeports multimédia. Ce même principe a été étendu aux cours de soutien par délibération du 03/05/2006.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Madame CHRISTINE,  
**A L'UNANIMITE**

- ♦ **ADOpte** les tarifs définis ci-dessus
- ♦ **DIT** qu'ils prendront EFFET à compter du 1<sup>ER</sup> JUIN 2012
- ♦ **ADOpte** les règlements intérieurs qui ont été portés à la connaissance des élus au préalable et dont une copie sera annexée à la présente pour contrôle de légalité.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

**Le Maire,**

**Jean-Luc FABRE**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*